

Formation Intra Date:

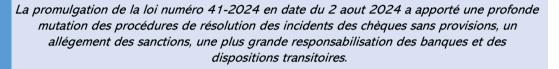
Lieu: Intra

Tarif 1 jour: 1200 DT

Processus et Mesures préventives dans les transactions par chèques dans la nouvelle réglementation

Animé Par

M. Moez Hadidane



La nouvelle mutation de la réglementation des chèques aura un impact profond sur les stratégies et les relations commerciales des établissements financiers (leasing, assurances, banques, factoring, etc.) ainsi que des entreprises et professionnels (concessionnaires, industriels, petits commerces, grandes distributions, grossistes, professions libérales, etc.),

À cet effet, TERA TRAINING offre une formation en intra dans l'objectif de maitriser les nouvelles dispositions réglementaires du chèque et les nouveaux risques adjacents pour les personnes qui reçoivent le chèque en dehors de la plateforme

Nous exposerons le champ des 4 textes d'application à publier, dont deux décrets, les dates d'effets de chaque disposition, et les procédures que les banques doivent adopter à partir du 02/02/2025.



+ 216 28 137 856



+216 36 136 775

Objectifs du séminaire

- -0
- 1. Découvrir la nouvelle règlementation des chèques sans provisions
- 2. Maitriser les mesures préventives lors de transactions par chèque
- 3. Appréhender les nouveaux risques du chèque
- 4. Maitriser le processus de résolution des incidents des chèques sans provisions
- 5. Découvrir les nouvelles exigences de responsabilité des banques en matière économique et sociale
- 6. Quelles perspectives au chèque et quel impact sur les banques et l'économie en général?

Population cible

- 1. Cadres administratifs et commerciaux de banques,
- 2. Financiers et trésoriers des entreprises
- 3. Professionnels divers secteurs



Animateur

Moez HADIDANE

CEO et Fondateur de Tera Finances/Tera Training Expert en marchés financiers, économie et politique monétaire Enseignant IFID : Marchés Financiers et gestion obligataire EX DGA de BMCE ASSET MANAGEMENT

Moez Hadidane en tant qu'animateur du séminaire et Tera Training en qualité d'opérateur de formation sont inscrits et validés sur l'application "MALEK"

Programme

Th30 à 8h00 Checking et accueil des participants autour d'un café Cadre réglementaire Code de commerce, Loi 41-2024, circulaire BCT n 2007-18 Rappels de certaines dispositions inchangées du code de commerce Du recours faute de paiement, des prôtets et de la prescription De la nouvelle forme et des conditions de délivrance du chèque	
Code de commerce, Loi 41-2024, circulaire BCT n 2007-18 Rappels de certaines dispositions inchangées du code de commerce Du recours faute de paiement, des prôtets et de la prescription	
Rappels de certaines dispositions inchangées du code de commerce Du recours faute de paiement, des prôtets et de la prescription	
Du recours faute de paiement, des prôtets et de la prescription	
De la nouvelle forme et des conditions de délivrance du chèque	
Surpression du chèque au porteur	
Suppression de l'endossement	
Les conditions de délivrance de formule de chèque	
Les références aux textes d'application	
Plafonnement de la valeur globale du chéquier	
8h00 à 11h00 De la validité du chèque du chèque	
Les stipulation obligatoires du chèque	
De la plateforme numérique et des services électroniques gratuits	
Modalité de transaction par chèque et services électroniques gratuits	
Les processus de résolution des incidents	
Le Préavis numérique	
L'établissement d'un Certificat de Non-paiement (CNP) : nouvelle loi vs ancienne lo	i
Les chèques sans provisions de moins de 5000 dinars	
Cas où la banque n'est pas adhérente à la plateforme numérique	
La transaction par médiation	
Issu de l'échec de la transaction par médiation	
11h00 à 11H15 Pause-café	
Les Sanctions en matière de chèques	
Sanctions afférentes à l'émission de chèques sans provisions	
Sanctions afférentes aux opérations de financement portant intérêt	
Nouvelles Dispositions de commutation et d'atténuation des peines	
Dispositions transitoires : Sort des incidents de chèque survenant avant l'entrée	en
vigueur de la nouvelle loi	
Les incidents survenus après le 2 aout 2024 et avant le 2 février 2025	
Les personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires avant le 2 aout 2024.	
Les prescriptions et les sanctions en matière de responsabilisation économique e	+
sociale des banques	
Les prescriptions de responsabilisation	
11h15 à 14H15 Les bénéficiaires concernés	
Réservation de 8% des bénéfices annuels à des crédits sans intérêt et sans gara	ntion
	nues
Réductions, sous conditions, du taux d'intérêt fixe sur crédits longs de 50% Les crédits concernés	
Simulation de cas sur Excel selon différents modes de remboursement	
(Amortissement constant ou annuité constante, taux fixe, taux variable)	
Impact sur la gestion ALM la banque	
Listing et plafonnement des commissions	
Référence au texte d'application	
Les dates d'effet	
Sanctions en matière de manquements aux prescriptions susvisées	
La clôture des comptes bancaires	
14h15 à 15h00	